

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Actions liaisons Interculturelles : Convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et SCOP Confluence**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par la SARL SCOP CONFLUENCE.

L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

La SARL SCOP CONFLUENCE propose l'action « **Liaisons interculturelles** » en direction de **30** bénéficiaires du RSA (BRSA) sur les territoires d'Arles, Tarascon, Châteaurenard, et selon les besoins sur le Pays d'Arles.

L'action est proposée par une structure de formation et de médiation interculturelle avérée et reconnue sur le territoire.

Les objectifs de l'action visent à :

- favoriser la sortie de l'isolement linguistique et culturel ;
- engager un travail sur l'élaboration d'un projet professionnel pour une partie d'entre eux ;
- élaborer une méthodologie de l'accompagnement de personnes en difficulté d'insertion ;
- établir une meilleure compréhension entre public et référents sociaux.

Ce travail de remobilisation considérable facilite l'élaboration d'une démarche d'insertion appropriée au travers d'entretiens individuels et de séances collectives bimensuelles sur un parcours moyen de 6 mois.

De manière générale, l'action bien identifiée par l'ensemble des prescripteurs du territoire est largement préconisée par les référents sociaux et accompagnateurs à l'emploi afin de faciliter l'accès des BRSA à l'insertion sociale et socioprofessionnelle.

L'action présente une spécificité consistant à réserver 10 places aux candidats ayant un projet professionnel avéré et rencontrant de réels freins interculturels.

La structure adapte chaque année son action aux besoins du territoire en terme de public visé, de contenu et de lieux d'intervention.

Elle prend en compte les spécificités des différentes catégories de public enclin à des problématiques diverses (personnes caractérisées par un parcours migratoire, d'origine étrangère ou pas, sédentarisées ou pas.....)

Hormis le travail inhérent à l'environnement institutionnel et aux freins linguistiques, l'action est constituée d'ateliers structurant les démarches professionnelles des bénéficiaires les plus proches de l'emploi. En effet, les ateliers « Trans'emploi » et « Aide et accompagnement professionnel » sont en lien avec les entreprises du territoire

Enfin, la structure intervient chaque année sur plusieurs communes. En dehors des 2 sites fixes que sont Arles et Tarascon, elle est amenée à intervenir notamment sur Châteaurenard, Saint-Martin-de-Crau, Orgon.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

***bilan final de l'action 2016:***

- 6 personnes se sont inscrites à Pôle Emploi ;
- 16 personnes sont positionnées sur une action spécifique d'insertion sociale ou socio professionnelle (ACTIS, ACIADE, etc...)
- 6 personnes sont orientées vers le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et vers l'accompagnement à l'emploi ;
- 5 personnes sont accompagnées dans l'accès à la mobilité et à l'autonomie ;
- 3 personnes sont en accompagnement global en lien avec Pôle Emploi ;
- 2 personnes ont créé une auto entreprise ;
- 2 personnes ont été recrutées en ACI.

***bilan intermédiaire de l'action au 30 juin 2017 :***

- 9 personnes se sont inscrites à Pôle Emploi ;
- 5 personnes ont présenté leur candidature en ACI (2 personnes sont positionnées) ;
- 5 personnes s'orientent vers l'alphabétisation et l'accès aux savoirs de base ;
- 2 personnes sont en CDD saisonnier ;
- 3 personnes sont positionnées sur la formation DEAS ;
- 12 personnes ont adhéré au PLIE.

En conséquences les résultats de l'action sont très satisfaisants ;

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 30 septembre 2018.

Il vous est proposé d'accorder un financement de **30.000,00 €** à SCOP Confluence selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

<p><b>SCOP CONFLUENCE</b></p> <p><u>Statut</u> : SCOP</p> <p><u>Adresse siège social</u> : le Bel Ormeau, avenue Jean Paul Coste 13100 Aix-en-Provence</p> <p><u>Nom du Président</u> : Mme Ahlem BENGELOUNE</p> <p><u>Nom du correspondant</u> : Mme Ahlem BENGELOUNE</p>	<p><b>«Liaisons interculturelles»</b></p> <p>Du 01/01/2018 au 30/09/2018</p> <p>Pôle n°7 (Arles)</p>	<p><b>30 BRSA</b></p>	<p><u>Montant total de l'action</u> <b>40.000,00 €</b></p> <p><u>Montant accordé Année 2017</u> <b>40.000,00 €</b></p> <p><u>Montant proposé Année 2018</u> <b>30.000,00 €</b></p> <p><u>Cofinancement Politique de la ville</u> : <b>10.000,00 €</b></p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p><b>2017.7/132</b></p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 08/09/2017</p> <p><b>Renouvellement de la convention 2017</b></p>
--	--	-----------------------	--	--

Cette dépense d'un montant total de 30.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL